### **VUE D'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES**

1. DÉFINIR UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

2. EVALUER LES RISQUES
GÉOLOGIQUES,,
GÉOTECHNIQUES ET
ENVIRONNEMENTAUX D'UN
SITE

3. CONCEVOIR DES OUVRAGES GÉOTECHNIQUES 4. SUIVRE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX GÉOTECHNIQUES

5. PÉRENNISER LES OUVRAGES ET LES SITES, SURVEILLANCE ET REMÉDIATION



# Compétences

## Composantes essentielles (critères d'exigence)

#### 1. DÉFINIR UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

- En intégrant le contexte technico-économique et les enjeux du développement durable
- En définissant les techniques de reconnaissance de manière pertinente et adaptée à l'ouvrage et au contexte géotechnique
- En communicant ses résultats à l'oral et/ou à l'écrit de manière convaincante avec des supports structurés et attractifs

#### 2. EVALUER LES RISQUES GÉOLOGIQUES,, GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX D'UN SITE

- En prenant en compte les données existantes et la complexité géotechnique du projet
- En évaluant les dommages potentiels et les enjeux juridiques et sociaux
- En proposer des solutions pour réduire le risque
- En participant activement à l'analyse coût/bénéfice

#### 3. CONCEVOIR DES OUVRAGES GÉOTECHNIQUES

- En considérant les données et les hypothèses géotechniques, et les principes généraux de construction
- En choisissant et optimisant la solution technico économique
- En vérifiant l'adaptation de l'ouvrage au terrain, sa stabilité et sa déformabilité
- En identifiant les risques d'incidents pendant la construction des ouvrages liés à la sécurité et à l'environnement

# 4. SUIVRE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX GÉOTECHNIQUES

- En maîtrisant les couts et le calendrier des travaux
- En prenant en compte les enjeux environnementaux et sociétaux
- En prenant en charge la gestion opérationnelle du personnel,
- En assurant l'interface avec les différentes parties prenantes du projet.
- En assurant la sécurité des biens et des personnes et contrôler la qualité des travaux, jusqu'à la réception de l'ouvrage.

#### 5. PÉRENNISER LES OUVRAGES ET LES SITES, SURVEILLANCE ET REMÉDIATION

- En proposant une instrumentation adaptée et en assurant sa réalisation, son suivi et l'exploitation des résultats
- En interprétant les données et en modélisant les phénomènes en jeu
- En définissant les seuils de surveillance ou d'alerte
- En proposant des solutions de remédiation
  - En participer au processus d'information et de décision



